

Compte rendu de la séance du 20 mai 2008

Présents : Philippe GUERDER, Adjoint Responsable, Jean-Paul MUSSOT, Rapporteur, Patricia CLERC, Serge MELIERES, Claude URBAIN, Emile DROZ-VINCENT, Nathalie MAILLOT-MARCELIN, Michel PAUMIER, Jean-Luc PILOD

Excusé : Jacques BRULPORT

Participaient également : Yves GUYEN, Maire ; Ghislaine BULLE, Secrétaire de Mairie

Installation de la Commission

La Commission Finances-Economie est officiellement installée à l'occasion de cette première réunion. Il est souhaité la bienvenue à tous ses membres, élus et non élus, qui, pour un certain nombre, sont nouveaux.

Charte de fonctionnement des Commissions consultatives

La Charte est présentée en détail à l'ensemble des membres. Il en sera ainsi à l'attention de toutes les Commissions.

Les principes de fonctionnement sont ainsi connus, partagés et guideront les travaux des Commissions tout au long du mandat.

A ce titre notamment, la fiche de composition de la Commission Economie-Finances est de nouveau remise aux membres, avec actualisation des coordonnées. Chacun sera appelé à faire part au Rapporteur, en tant que de besoin, des modifications éventuelles le concernant.

Ce point est d'autant plus important que toutes les communications feront l'objet de transmissions par mails.

Informations/Orientations

P. GUERDER fait état des orientations de la Municipalité, au titre de l'élaboration et du suivi des processus de décision et de fonctionnement.

La volonté est de travailler le plus en amont possible, d'échanger, de rendre les avis et expertises nécessaires et, ainsi, d'apporter la plus grande lisibilité aux décisions.

Ce mandat se place donc sous le signe de la planification budgétaire, le cas échéant sur plusieurs exercices.

Les différentes Commissions ont à formuler propositions, préconisations dans leur domaine et la Commission Finances-Economie aura, en aval, à assumer un rôle transversal d'analyse et d'avis avant décision politique finale. Elle aura donc à se réunir après les autres.

Sa fréquence sera liée au cycle budgétaire (BP, BS) de même qu'à un certain nombre de dossiers, besoins, montages spécifiques.

Budget 2008

Le Budget Primitif 2008, adopté avant les dernières élections, ne devrait pas subir de modifications majeures. En revanche, des ajustements seront à opérer en temps utile.

Orientations

Plusieurs points sont arrêtés, qui vont à présent faire l'objet d'un travail technique de la Commission pour aboutir à des propositions concrètes.

* Information/Formation

La volonté étant d'apporter compréhension et lisibilité aux décisions, en particulier sur le plan budgétaire, une information/formation sera proposée au Conseil municipal à l'échéance de la rentrée de septembre. Elle se veut claire et pédagogique de telle sorte que chacun s'approprie les caractéristiques fondamentales du budget : cycle annuel (BP, BS,...), dépenses/recettes, fonctionnement/investissement,...

Un sous-groupe de la Commission formulera une proposition d'intervention en ce sens. Il est composé de P. GUERDER, JP. MUSSOT, N. MAILLOT-MARCELIN et C. URBAIN. Il se réunira dans ce cadre le Jeudi 12 juin à 18h30.

* Suivi budgétaire / ventilation des comptes par destination

Toujours dans le souci d'un suivi pertinent du cycle budgétaire, l'objectif est de faire en sorte de dégager des clés de répartition relativement aux différents comptes budgétaires, de les affecter ainsi par centres, projets afin de favoriser une plus grande traçabilité.

Chaque membre de la Commission est appelé à formuler ses idées et propositions en la matière, après examen et analyse du budget de la Commune.

Cette ventilation est importante et permettra notamment une présentation plus claire et dynamique du budget au Conseil municipal.

Elle est également assez urgente dans la mesure où, les arbitrages faits, le service comptable de la Commune devra appliquer les codes nécessaires à toutes les factures et dépenses.

La Commission va donc arrêter un certain nombre de propositions en la matière, qui seront ensuite soumises aux autres Commissions opérationnelles avant décision définitive. Les regroupements seront en effet à mettre en cohérence avec les champs de compétences des différentes Commissions et délégations.

Toutes idées, propositions des membres de la Commission sont à adresser à l'Adjoint et au Rapporteur.

* Procédures d'achats

Sources de clarté, de rigueur et de rationalisation, une analyse et des procédures seront sans doute utiles à mettre en place quant aux achats réalisés par la Commune.

Un sous-groupe de la Commission formulera des propositions en ce sens. Il est composé de P. CLERC, N. MAILLOT-MARCELIN et M. PAUMIER.

* Contrats souscrits par la Commune

Les mêmes motivations visent les contrats (fournitures, équipements, maintenance) souscrits par la Commune.

Un sous-groupe de la Commission formulera également des propositions en ce sens. Il est composé de S. MELIERES, JL. PILOD et E. DROZ-VINCENT.

Prochaine Commission : jeudi 26 juin 2008 à 20 h en Mairie

OJ : Examen des propositions des sous-groupes